

05-11-28

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-huitième jour du mois de novembre deux mille cinq (2005), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Sara Deschênes
Louise Dionne
Lise Lévesque
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur adjoint aux ressources financières, quitte à 20 h 45
M^{me} Ann Santerre, régisseuse aux ressources financières, quitte à 20 h 45

Sont absents :

Noëlla Bourdages
Gilberte Fournier, absence motivée
Jean-Yves Poirier, absence motivée

05-11-28-82

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Les sujets abordés dans les questions soumises par le public sont les suivants :

- a) Négociations des conventions collectives;
- b) Journées pédagogiques;
- c) Reconnaissance de la profession d'enseignant et équité salariale;
- d) Rôle du président au niveau des négociations.

05-11-28-83 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS ET RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE PARENTS 2004-2005

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

M. Gilbert Labrie, représentant du Comité de parents, présente et commente le *Rapport annuel du Comité de parents pour l'année 2004-2005*.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

05-11-28-84 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public ;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents et rapport annuel du Comité de parents 2004-2005;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 Assermentation des commissaires parents (Paul Labrecque);
- 6.0 **Décision**
 - 6.1 a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2005 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - b) Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 24 octobre 2005, tenu le 14 novembre 2005 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2 Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2006-2007 - Pour consultation (Jeannine Bérubé);

- 6.3 Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2006-2007 - Pour consultation (Jeannine Bérubé);
- 6.4 Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2006-2007 - Pour consultation (Paul Labrecque);
- 6.5 Révision budgétaire 2005-2006 - Acceptation (Jacques Poirier);
- 6.6 Mouvement de personnel (Jacques Poirier);
- 6.7 Modification au plan d'effectif 2005-2006 - Personnel de soutien en adaptation scolaire (Jacques Poirier);
- 6.8 Nomination d'un représentant au Conseil d'administration de la corporation Le Transport collectif de La Mitis (Carl Ruest);
- 6.9 Protocole d'entente avec la Ville de Rimouski pour l'organisation des terrains de jeux de Saint-Pie-X (Carl Ruest);
- 6.10 Recommandation du comité d'analyse - Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc (Carl Ruest);
- 6.11 Recommandation du comité d'analyse - Pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier (Carl Ruest);
- 6.12 Règlement sur la qualité de l'eau potable - Nomination d'un responsable (Carl Ruest);
- 6.13 Félicitations - Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) (Cathy-Maude Croft);
- 6.14 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements 2006-2007 à 2008-2009 - Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
- 6.15 Autorisations de voyages - Président et directeur général (Paul Labrecque);
- 6.16 Structure du réseau des écoles (Paul Labrecque);
- 6.17 Comblement de postes de direction d'école :
- Ouverture de concours ;
 - Formation du comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.18 Nomination intérimaire au poste de directrice ou directeur des écoles Boijoli et la Colombe (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 6.19 Mandat du directeur général (**huis clos**) (Raymond Tudeau);

7.0 Information

- 7.1 Rapport du président;

8.0 Questions nouvelles

9.0 Levée de la séance.

05-11-28-85 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

M. Paul Labrecque, directeur général, procède à l'affirmation solennelle des deux représentants du Comité de parents pour les ordres primaire et secondaire au Conseil des commissaires. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le Livre des délibérations.

05-11-28-86 SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS EN COMITÉ PLÉNIER

À 20 h 11, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de suspendre les délibérations et de poursuivre en Comité plénier.

05-11-28-87 REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

À 21 h 45, il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de reprendre les délibérations.

DÉCISION

05-11-28-88 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2005 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

05-11-28-89 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2005, TENU LE 14 NOVEMBRE 2005 - APPROBATION ET SUIVIS

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 24 octobre 2005, tenu le 14 novembre 2005, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

05-11-28-90 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007 - POUR CONSULTATION

ATTENDU l'obligation de la Commission scolaire de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU l'obligation de consulter sur les critères d'inscription;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de soumettre à la consultation, auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, les *Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2006-2007* proposés au document SE-05-014-A. Le retour de consultation est attendu pour le 13 janvier 2006.

05-11-28-91 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007 - POUR CONSULTATION

ATTENDU les travaux d'analyse effectués au cours de l'automne 2005;

ATTENDU l'étude faite en Comité consultatif de gestion;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'adopter, pour consultation, les propositions de modifications indiquées au document SE-05-008-A, soit :

- a) Les règles de passage du premier au deuxième cycle du secondaire.
- b) Le lieu de dispensation du Parcours de formation continue (appellation actuelle) de la 1^{re} année du premier cycle du secondaire à l'école Langevin.

Le retour de consultation est attendu pour le 13 janvier 2006.

05-11-28-92 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007 - CONSULTATION

ATTENDU la responsabilité de la Commission scolaire des Phares dans la détermination des services éducatifs dans les centres;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter les modifications proposées au document *Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2006-2007*.

Le retour de consultation est attendu pour le 13 janvier 2006.

05-11-28-93 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2005-2006 - ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2005-2006 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2004-2005 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2005;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2005-2006, à titre de rapport d'étape.

Ce document est déposé pour consultation au bureau du Secrétariat général.

05-11-28-94 ENGAGEMENT - PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de procéder à l'engagement du personnel ci-après désigné :

MICHAUD, Carole	Enseignante régulière à temps plein au champ 1, secteur des jeunes avec affectation à l'école le Mistral, à compter du 22 novembre 2005, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement du ministère de l'Éducation.
-----------------	---

05-11-28-95 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIF 2005-2006 - PERSONNEL DE SOUTIEN EN ADAPTATION SCOLAIRE

ATTENDU l'adoption du plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien en adaptation scolaire à la séance du Conseil des commissaires du 22 août 2005;

ATTENDU l'abolition de deux postes de préposés aux élèves handicapés à raison de 7,50 heures/semaine à l'école Paul-Hubert;

ATTENDU les analyses et les échanges faites auprès de la Direction de l'école Paul-Hubert et du Coordonnateur des services des ressources humaines;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de maintenir les deux postes de préposés aux élèves handicapés, à raison de 7,50 heures/semaine à l'école Paul-Hubert, au plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien en adaptation scolaire, et d'y affecter Line Camiré et Sonia Jean à ces postes.

05-11-28-96 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION LE TRANSPORT COLLECTIF DE LA MITIS

ATTENDU l'entente intervenue entre la corporation Le Transport collectif de la Mitis et la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU plus particulièrement l'article 4 des termes de la dite entente qui prévoit la présence d'un commissaire au conseil d'administration de cette corporation;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de nommer M. Jean-Pierre Lavoie à titre de représentant de la Commission scolaire des Phares au conseil d'administration de la corporation Le Transport collectif de la Mitis.

05-11-28-97 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE RIMOUSKI POUR L'ORGANISATION DES TERRAINS DE JEUX DE SAINT-PIE-X

ATTENDU la demande de la Ville de Rimouski pour l'utilisation de certains locaux et équipements de l'école Élisabeth-Turgeon;

ATTENDU l'avis favorable du conseil d'établissement de l'école Élisabeth-Turgeon;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'accepter les termes du protocole d'entente avec la Ville de Rimouski pour l'utilisation de locaux et d'équipements de l'école Élisabeth-Turgeon pour permettre l'organisation des terrains de jeux du quartier Saint-Pie-X.

Le document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

05-11-28-98 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ANALYSE - PAVILLON ARC-EN-CIEL DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

ATTENDU l'article 3.4 de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon Arc-en-Ciel;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de maintenir ouvert le pavillon Arc-en-Ciel tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu d'informer les élus municipaux de Sainte-Jeanne-D'Arc de cette décision et de souligner l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Il est finalement résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

05-11-28-99 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ANALYSE - PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER DE SAINT-CHARLES-GARNIER

ATTENDU l'article 3.4 de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon Euclide-Fournier;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de maintenir ouvert le pavillon Euclide-Fournier tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu d'informer les élus municipaux de Saint-Charles-Garnier de cette décision et de souligner l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Il est finalement résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation à l'intérieur d'un délai maximal de deux ans.

05-11-28-100 RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE - NOMINATION D'UN RESPONSABLE

ATTENDU la récente entrée en vigueur des modifications au *Règlement sur la qualité de l'eau potable*;

ATTENDU qu'en vertu de ce règlement, la Commission scolaire a l'obligation de produire une déclaration du responsable d'une installation de distribution;

ATTENDU la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour produire cette déclaration;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de nommer le Directeur des services des ressources matérielles, responsable des installations de distribution d'eau potable pour la Commission scolaire des Phares et de le mandater pour signer la déclaration requise par le règlement.

05-11-28-101 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Karine Landry, élève de l'école l'Écho-des-Montagnes qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en tennis de table.

05-11-28-102 FÉLICITATIONS - GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Laura Chénard, élève de l'école Paul-Hubert qui a été nommée athlète féminine par excellence en sport collectif au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en soccer.

05-11-28-103 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007 À 2008-2009 - POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la Loi sur l'instruction publique pour le dépôt d'un plan triennal et de destination des immeubles et de la liste des établissements de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'accepter, pour fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements 2006-2007 à 2008-2009*.

05-11-28-104 AUTORISATIONS DE VOYAGES - PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-05-06-5.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

05-11-28-105 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la diminution démographique qui affecte le réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'application des articles 330 et suivants du *Décret sur les conditions d'emploi applicables aux cadres d'établissement*;

ATTENDU la diminution d'un cadre d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de soustraire le poste de directrice ou de directeur adjoint à l'école Élisabeth-Turgeon à compter du 1^{er} juillet 2006.

05-11-28-106 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES SOURCES ET SAINTE-LUCE, DES MERISIERS ET L'AQUARELLE - OUVERTURE DE POSTES

ATTENDU les projets de départ à la retraite des titulaires du poste de direction des écoles des Sources et Sainte-Luce, des Merisiers et l'Aquarelle;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des représentants de l'Association des directeurs d'école de la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU la structure du réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de directrice ou de directeur d'école suivants :

- Les écoles des Sources et Sainte-Luce;
- L'école des Merisiers;
- L'école l'Aquarelle.

05-11-28-107 COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES SOURCES ET SAINTE-LUCE, DES MERISIERS ET L'AQUARELLE - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture de deux postes de directrice ou de directeur d'école primaire et secondaire et d'un poste de directrice ou de directeur d'école primaire;

ATTENDU la consultation effectuée ou à être effectuée auprès des conseils d'établissement concernés;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de former un comité de sélection pour le comblement de deux postes de directrice ou de directeur d'école primaire et secondaire et d'un poste de directrice ou de directeur d'école primaire qui serait composé de :

- trois commissaires;

- quatre parents désignés par les conseils d'établissement concernés;
- une ou un représentant de l'Association des directeurs d'établissement;
- du directeur général adjoint;
- de la directrice des services éducatifs, secteur des jeunes;
- du directeur général.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Guy Potvin;
- M. Yvon Dubé
- M^{me} Louise Dionne.

Il est aussi résolu de désigner les deux personnes suivantes pour agir comme substituts :

- M. Raynald Caissy;
- M^{me} Noëlla Bourdages.

05-11-28-108 NOMINATION INTÉIMAIRE AU POSTE DE DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES ÉCOLES BOIJOLI ET LA COLOMBE

ATTENDU que le poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe est vacant en raison de l'absence de la titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de nommer par intérim M^{me} Christine Bélanger au poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe à compter du 5 décembre 2005. La durée du mandat sera environ d'une année, compte tenu de la durée du congé de la titulaire du poste.

05-11-28-109 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL - OUVERTURE D'UN CONCOURS

ATTENDU que le poste de directrice générale ou de directeur général doit être comblé à compter du 1^{er} juillet 2006;

ATTENDU que la sélection de la future direction générale doit être faite avec toute la rigueur et l'objectivité possibles, selon les plus hauts standards professionnels en ce domaine;

ATTENDU que dans un contexte de transparence, de mobilisation et d'implication de toutes les intervenantes et tous les intervenants, il est important de connaître leur opinion quant au profil recherché;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu :

- Qu'un concours soit ouvert pour le comblement du poste de directrice générale ou de directeur général;
- Que les services de la Fédération des commissions scolaires du Québec soient retenus pour agir à titre de consultant externe;
- Qu'un budget d'environ 35 000 \$ soit affecté à la réalisation de ce dossier;
- Que des consultations soient menées auprès des syndicats, des associations et du Comité de parents afin de connaître leur point de vue quant au profil à privilégier ou sur tout autre élément devant être pris en compte;
- Que le président soit autorisé à faire les démarches nécessaires à l'exécution de ce mandat;
- Que le calendrier ci-après soit adopté, à titre indicatif.

CALENDRIER

- ∅ Ouverture du concours : réunion de novembre 2005.
- Û Fin du concours : 2^e semaine de janvier 2006.
- Ú Formation du comité : réunion de novembre 2005.
- Û Engagement de la firme : décembre 2005.
- Û Comité plénier sur le profil, etc... : janvier 2006.
- Ý Consultations : janvier 2006.
- Þ Adoption par le Conseil des commissaires du profil : mi-février 2006 (huis clos).
- * ß Recommandations au Conseil des commissaires : avril 2006.
- à 2^e concours : au besoin (décision du comité de sélection).
- * À titre indicatif.

05-11-28-110 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU DE DIRECTEUR GÉNÉRAL - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU l'ouverture de poste effectuée en vertu de la résolution 05-11-28-109;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu :

- Qu'un comité de sélection soit formé pour le comblement du poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire;
- Qu'il soit composé du président, de la vice-présidente et de trois autres personnes choisies, par scrutin secret, s'il y a lieu parmi les dix-neuf autres commissaires siégeant au Conseil des commissaires;

M. le président appelle les propositions de mises en candidature pour former le comité de sélection :

- M. Claude Fortin;
- M. Guy Potvin;
- M. Raynald Caissy.

Il est donc résolu de nommer les commissaires suivants, qui acceptent, de faire partie du comité de sélection pour le comblement du poste de directrice générale ou de directeur général :

- M. Raymond Tudeau, président;
- M^{me} Pauline Michaud, vice-présidente;
- M. Claude Fortin;
- M. Guy Potvin;
- M. Raynald Caissy.

Il est également résolu de nommer les personnes suivantes comme substituts :

- M. Jean-Maurice Lechasseur;
- M. Raymond Joly.

05-11-28-111 INFORMATION

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président;

QUESTIONS NOUVELLES

05-11-28-112 MOYENS DE PRESSION DU PERSONNEL ENSEIGNANT REPRÉSENTÉ PAR LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE LA MITIS

ATTENDU l'action concertée de prolongement de dix minutes des récréations ou des pauses les lundis et vendredis;

ATTENDU que cette situation perdure depuis le début de l'année scolaire;

ATTENDU que cette opération contrevient au régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (art. 16, 17 et 18) et cause ainsi un préjudice direct aux élèves;

ATTENDU que la Commission scolaire doit s'assurer du respect du régime pédagogique;

ATTENDU que le personnel enseignant n'assume pas la tâche qui lui est assignée par la direction de l'établissement;

ATTENDU que le personnel enseignant contrevient aux obligations qui lui sont conférés par son contrat de travail;

Il est proposé par M. Raymond Joly et résolu de dénoncer ce moyen de pression et de demander au personnel enseignant de cesser cette pratique qui prive les élèves du temps d'enseignement auquel ils ont droit.

54-11-28-113 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2005

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

05-11-28-82	Période de questions réservée au public
05-11-28-83	Période réservée aux commissaires parents et rapport annuel du Comité de parents 2003-2004
05-11-28-84	Adoption de l'ordre du jour
05-11-28-85	Assermentation des commissaires parents
05-11-28-86	Suspension des délibérations en Comité plénier
05-11-28-87	Reprise des délibérations
Décision	
05-11-28-88	Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2005 - Approbation et suivis
05-11-28-89	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 24 octobre 2005, tenu le 14 novembre 2005 - Approbation et suivis
05-11-28-90	Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2006-2007 - Pour consultation

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

05-11-28-91	Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2006-2007 - Pour consultation
05-11-28-92	Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2006-2007 - Consultation
05-11-28-93	Révision budgétaire 2005-2006 - Acceptation
05-11-28-94	Engagement - Personnel enseignant
05-11-28-95	Modifications au plan d'effectif 2005-2006 - Personnel de soutien en adaptation scolaire
05-11-28-96	Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la corporation Le Transport collectif de la Mitis
05-11-28-97	Protocole d'entente avec la Ville de Rimouski pour l'organisation des terrains de jeux de Saint-Pie- X
05-11-28-98	Recommandation du comité d'analyse - Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-d'Arc
05-11-28-99	Recommandation du comité d'analyse - Pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier
05-11-28-100	Règlement sur la qualité de l'eau potable - Nomination d'un responsable

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

05-11-28-101	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
05-11-28-102	Félicitations - Gala méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
05-11-28-103	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2006-2007 à 2008-2009 - Pour consultation
05-11-28-104	Autorisations de voyages - Président et directeur général
05-11-28-105	Structure du réseau des écoles
05-11-28-106	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles des Sources et Sainte-Luce, des Merisiers et l'Aquarelle - Ouverture de postes
05-11-28-107	Comblement de postes de directrice ou de directeur des écoles des Sources et Sainte-Luce, des Merisiers et l'Aquarelle - Formation du comité de sélection
05-11-28-108	Nomination intérimaire au poste de directeur ou directrice des écoles Boijoli et la Colombe
05-11-28-109	Comblement de poste de directrice générale ou de directeur général - Ouverture d'un concours
05-11-28-110	Comblement de poste de directrice générale ou de directeur général - Formation du comité de sélection

4

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

05-11-28-111

Information

a) Rapport du président

Questions nouvelles

05-11-28-112

Moyens de pression du personnel enseignant représenté par le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis

54-11-28-113

Levée de la séance